

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945-GUELMA

Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'orientation
 NIF : 41102000240004

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL °03/BM-VRDPO-UG/2013

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics. L'université de Guelma informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N° 03/BM-VRDPO-UG/2013 portant sur la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements pour l'extension du réseau intranet au niveau campus 5500pp de l'université 8 mai 1945- Guelma, paru dans les quotidiens AKHBARECHARK du 17/09/2013 et SEYBOUSE TIMES du 19/09/2013, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, la procédure d'évaluation a donné les résultats suivants :

Soumissionnaire retenu	Délai en jour	Montant corrigé de l'offre en TTC	Note globale (100pts)=Note finan (sur 30pts)+ Note tech (sur 70pts)	NIF du fournisseur retenu
SARL EXTREMA Annaba	90	45 996 693,21DA	96,47=27,97+68,5	099923036267478

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du vice rectorat du développement de l'université de Guelma, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de la publication du présent avis, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Guelma, et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics